

Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Commission de l'environnement,  
de l'aménagement du territoire  
et de l'énergie  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[urek.ceate@pd.admin.ch](mailto:urek.ceate@pd.admin.ch)

A l'attn :

- des partis politiques
- des organisations concernées

Le 19 avril 2006

**04.083 n Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Révision de la loi sur les installations électriques (LIE). Ouverture d'une procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 4 avril 2006, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États a décidé d'engager une procédure de consultation sur la loi sur l'approvisionnement en électricité et sur la révision de la loi sur les installations électriques.

Cette procédure de consultation s'achèvera **le 18 juillet 2006**.

La consultation portera sur un projet de modification de la loi sur les installations électriques et de la loi sur l'approvisionnement en électricité, visant à créer une société nationale, indépendante, qui serait à la fois propriétaire du réseau suisse de transport du courant à haute tension et chargée de l'exploiter. Les actionnaires des grandes entreprises régionales (notamment les cantons et les communes) détiendraient une participation majoritaire dans ladite société. La création de cette société ne devra entraîner aucune dépense supplémentaire. Outre des actions, les actionnaires se verraient également attribuer par ex. des obligations, ce qui permettrait d'accroître les liquidités de la société.

Veillez trouver ci-joint les propositions de la sous-commission en date du 4 avril 2006.

D'autres exemplaires peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://www.parlament.ch/f/ed-urek-04083.htm>.

Le secrétaire de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, Mr. Pierre Jeanneret, se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions (Tél. : 031 322 97 34 ; Fax : 031 322 98 72 ; courriel: [pierre.jeanneret@pd.admin.ch](mailto:pierre.jeanneret@pd.admin.ch)).



Nous vous saurions gré de bien vouloir adresser votre avis le 18 juillet 2006 au plus tard au :  
Secrétariat CEATE, Services du Parlement, 3003 Bern.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Carlo Schmid-Sutter  
Président de la commission

**Annexes :**

- Proposition de la sous-commission CEATE-E relative à la société suisse pour l'exploitation du réseau
- Dépliant LApEI et LIE